

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

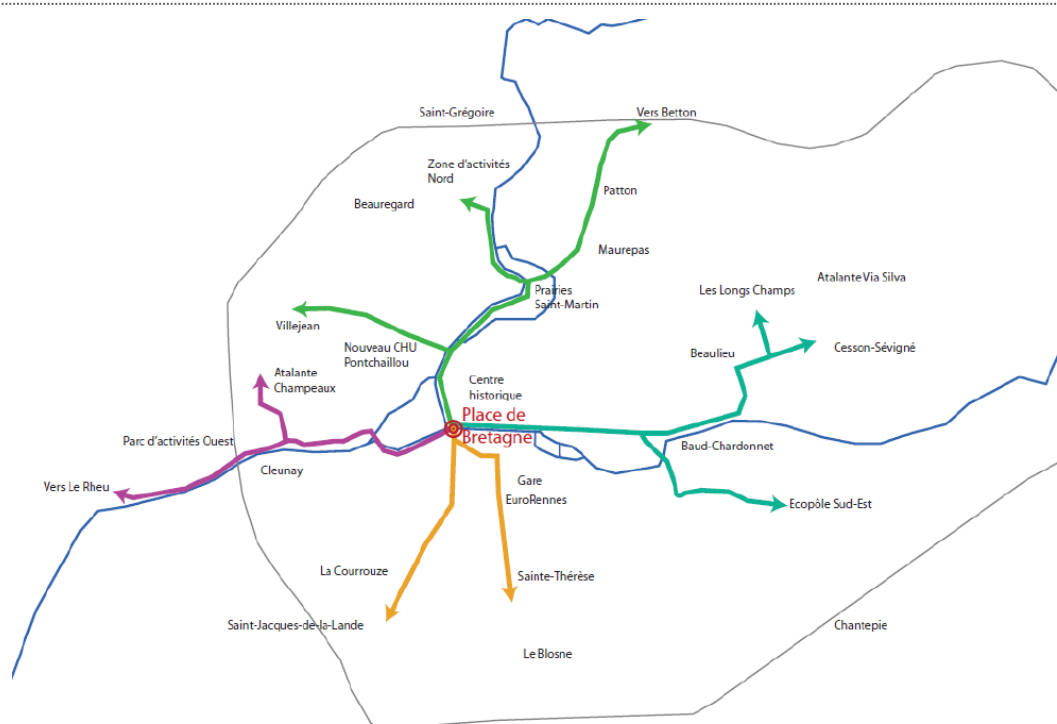
Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Vendredi 2 février 2018

Réseau express vélo Lancement des travaux place de Bretagne



Sommaire

- Communiqué de presse
Réseau express vélo : accompagner, encourager et sécuriser la pratique du vélo
- Le Réseau express vélo
- De nouveaux aménagements place de Bretagne

Interlocuteurs

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Sébastien Sémeril

adjoint à la Maire

délégué à l'urbanisme et au développement durable

Sylviane Rault

adjointe à la Maire

déléguée aux mobilités

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 2 février 2018

Réseau express vélo

Accompagner, encourager et sécuriser la pratique du vélo

Le Réseau express vélo (REV), qui rayonnera depuis la place de Bretagne, va commencer à se déployer en 2018. Le réaménagement de la place, suivi jusqu'à l'automne de travaux de raccordement de linéaires cyclables et sécurisés existants vers le nord et l'ouest de Rennes, permettront de livrer avant la fin de l'année les 5,4 premiers kilomètres du REV.

Rennes 2030, démarche de concertation conduite par la Ville de Rennes dans le cadre du renouvellement de son Plan local d'urbanisme, a permis de confirmer que l'aménagement d'un Réseau express vélo – inscrit dans le programme de mandat de l'équipe municipale – répond à une demande forte de la population, et de redimensionner le projet initial pour aboutir à un dispositif plus ambitieux, à la mesure des attentes des Rennais. L'évolution constatée de la pratique du vélo à Rennes (+ 13 % par an) conforte également le choix de ce changement d'échelle du Réseau express vélo.

Relier les 4 coins de la ville en 15 minutes depuis la place de Bretagne

Composé majoritairement de pistes cyclables, le Réseau express vélo permettra d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements, pour encourager la pratique du vélo. Les itinéraires sécurisés qui composeront le REV de Rennes totaliseront à terme 16 kilomètres, et ont vocation à se prolonger vers les communes de Rennes Métropole (Réseau express vélo métropolitain).

La place de Bretagne au cœur du Réseau express vélo

La place de Bretagne et la place Foch constituent le cœur du Réseau express vélo : le secteur est déjà très fréquenté et identifié comme un point de passage

stratégique des déplacements à vélo. On y dénombre 3 000 vélos par jour, et 10 % des trajets effectués à vélo dans Rennes passent par la place de Bretagne. La cohabitation des différents modes de déplacement y est parfois inconfortable : cyclistes sur les trottoirs, files de circulation peu lisibles, traversées piétonnes hors passages protégés...

À la fois premier jalon et nœud stratégique du futur Réseau express vélo, la place de Bretagne et la place Foch feront l'objet de travaux de réaménagement, du 12 février au mois de mai 2018, afin d'y sécuriser les déplacements et de faciliter les liaisons piétonnes et cyclistes entre le mail François Mitterrand, le quai Saint-Cast, le quai Duguay Trouin, le quai de la Prévalaye, la place de Bretagne et les boulevards de la Liberté et de la Tour d'Auvergne.

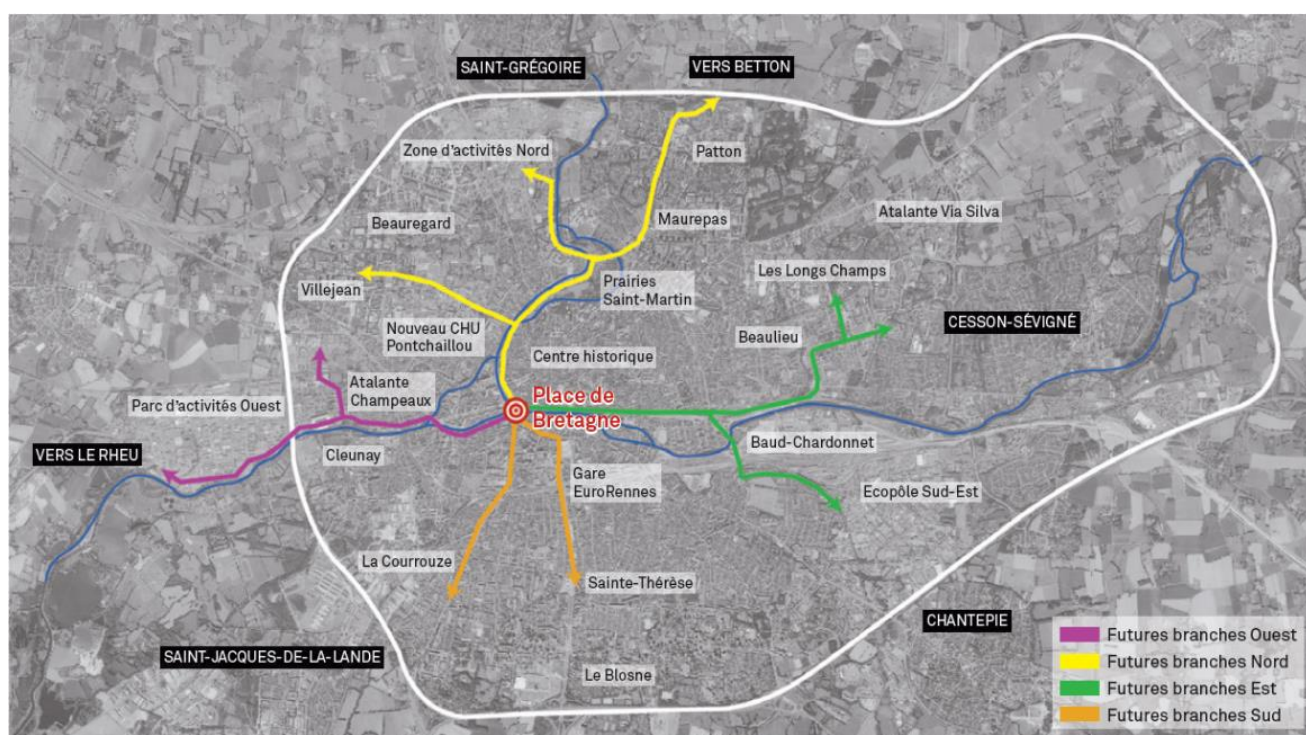
Un totem équipé d'un capteur, installé sur la rive est du pont de la Mission, affichera en temps réel le nombre de cyclistes passés à cet endroit chaque jour et à l'année.

Le Réseau express vélo

Le Réseau express vélo proposera dès 2018 des liaisons cyclables continues et sécurisées depuis la place de Bretagne vers le nord et l'ouest de la ville.

À l'horizon 2022, un total de 16 kilomètres de voies rayonneront depuis le cœur de ville, prolongés par les Réseaux express vélo métropolitain vers les communes de Rennes Métropole.

Le Réseau express vélo conforte et complète les aménagements existants, en mettant en œuvre une continuité entre les différents tronçons de pistes et bandes cyclables déjà réalisés. Le déploiement du Réseau sera accompagné d'une signalétique adaptée pour permettre la lisibilité et l'identification de ces liaisons cyclables et en encourager l'utilisation (marquages au sol, panneaux directionnels).



Le Réseau express vélo s'inscrit dans le projet urbain de Rennes, qui verra son cœur de ville métamorphosé dans les prochaines années : la révision du Plan local d'urbanisme, mais aussi le plan de circulation qui s'appliquera en 2020 à la mise en service de la ligne b du métro et la réflexion qui s'engage sur le secteur République préfigurent la ville de 2030.

D'ici la fin de l'année 2018, le REV se déploiera sur 5,4 kilomètres entre les prairies Saint-Martin et le Roazhon Park :

- au nord de la place de Bretagne sur le boulevard de Chézy (piste ouverte en 2017), le canal Saint-Martin et les prairies Saint-Martin (rue en zone de circulation apaisée prolongée par une piste cyclable livrée à l'été 2018) ;
- à l'ouest de la place de Bretagne, avec la création d'une piste cyclable sur le quai de la Prévalaye et le pont Robert Schuman jusqu'à la Confluence, permettant de relier les aménagements existants rue de Lorient (piste cyclable ouverte en décembre 2017), rue Amiral Courbet (zone de circulation apaisée) et quai Eric Tabarly (piste cyclable existante).

Travaux place de Bretagne

Du lundi 12 février au mois de mai 2018, les travaux de réaménagement de la place de Bretagne se dérouleront en cinq phases successives, sans que la circulation soit interrompue (à l'exception de deux nuits fin avril – début mai).

Sécuriser les circulations douces



Sur la rive est de la place de Bretagne, une piste cyclable bidirectionnelle sera créée, séparée de la circulation automobile réduite à deux files par une bande de granit de 10 cm de haut et 60 cm de large.

Conforter les déplacements cyclistes et piétons

Place Foch, un passage piéton et vélo sera créé pour relier le quai Duguay Trouin à la rive est du pont de la Mission : cette traversée désormais sécurisée correspond à une pratique constatée, les aménagements existants rallongeant le trajet de 100 m). Depuis le mail François Mitterrand ou le quai Saint-Cast, la piste cyclable bidirectionnelle sera prolongée pour éviter aux vélos le détour actuel de 200 m pour rejoindre le sud de la place de Bretagne.



Encourager la pratique du vélo

Aux abords de la place de Bretagne, sur le pont de la Mission, un totem mesurera et affichera en temps réel les passages de vélos, sur la journée et sur l'année.

Avec le déploiement du Réseau express vélo, dont les aménagements place de Bretagne sont la préfiguration, le nombre de passages pourrait passer de 100 000 aujourd'hui, à 200 000 à l'horizon 2025.



Vue d'ensemble des aménagements programmés place de Bretagne et place Foch

À l'est de la place de Bretagne, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, sur l'actuelle troisième voie de circulation automobile, permettra une continuité sécurisée pour les vélos vers la place Foch et le quai Duguay Trouin d'une part, et les boulevards de la Tour d'Auvergne et de la Liberté d'autre part.

À l'ouest, le trottoir situé à l'angle du pont de Bretagne et du quai de la Prévalaye sera élargie pour rejoindre plus facilement les bords de Vilaine et la route de Lorient.

Place Foch, au nord de la place de Bretagne, l'espace piéton sera augmenté sur les trottoirs à hauteur de la rue de la Monnaie, du quai Duguay Trouin et du pont de la Mission. Une piste cyclable reliant la place Foch à la place de Bretagne y sera tracée. Une nouvelle traversée piétonne et cyclable, à l'angle de la rue de la Monnaie et du quai Duguay Trouin, facilitera la liaison entre le centre historique et la rive ouest de la place de Bretagne.

Au sud de la place de Bretagne, des ilots centraux et des passages piétons seront aménagés au niveau des carrefours Tour d'Auvergne / Liberté / Motte Piquet / Santé.

Plan d'ensemble : voir page suivante.

